

Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers (COGST)  
Procès-verbal de la réunion des 15 et 16 septembre 2009  
Queens Square, Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

*Le présent procès-verbal est un résumé consensuel des principales discussions et conclusions auxquelles a donné lieu la réunion. Il est présenté par sujet et ne constitue pas un compte rendu chronologique de cette réunion. Ce procès-verbal a été examiné par les membres du COGST et leurs suppléants et il a été versé dans Internet avec l'accord des coprésidents.*

Présents

Coprésidents : Mike O' Connor (Canada) et George Lapointe (États-Unis)

Industrie, Canada : Claude d'Entremont et Tim Nickerson

Observateurs, Canada : Alain d'Entremont, David Vanderswagg, Christine Penny et Judith Maxwell

Industrie, États-Unis : Jim Odlin

Sciences, Canada (MPO) : Stratis Gavaris et Lou Van Eeckhaute

Sciences, États-Unis (NMFS) : Fred Serchuk et Loretta O'Brien

Gestion, Canada (MPO) : Jorgen Hansen et Verna Docherty

Gestion, États-Unis (NMFS) : Tom Warren

New England Fishery Management Council Staff (NEFMC), États-Unis : Anne Hawkins

Adoption de l'ordre du jour de la réunion et du procès-verbal de la réunion de 2008

Il n'y a pas d'ajout à l'ordre du jour et le procès-verbal de la réunion de septembre 2008 est adopté à l'unanimité.

Présentation des chiffres canadiens définitifs sur les TAC et les prises de l'année de pêche le 2008 et mise à jour au sujet des programmes et des prises pour l'année de pêche 2009

On présente les chiffres définitifs sur les quotas, les quotas modifiés et les prises du Canada pour 2008. Ils sont résumés dans le tableau suivant. Les prises finales comprennent les rejets estimés provenant de la pêche du pétoncle et de la pêche du poisson de fond.

Stock	Quota (tm)	Rejets dans la pêche du pétoncle (tm)	Prises finales (tm)
Morue	1 633	36	1 529
Aiglefin	14 950	33	14 815
Limande à queue jaune	550	117	158

Le quota de limande à queue jaune est une réserve de prises accessoires pour les rejets provenant de la pêche du pétoncle et les prises de la pêche du poisson de fond.

Les quotas et les prises du Canada pour 2009 sont résumés dans le tableau suivant :

Stock	Quota (tm)	Rejets dans la pêche du pétoncle (tm)	Prises (tm)
Morue	1 173	31	585
Aiglefin	18 900	30	12 335
Limande à queue jaune	483	45	48

Le quota de limande à queue jaune est une réserve de prises accessoires pour les rejets provenant de la pêche du pétoncle et les prises de la pêche du poisson de fond. Les données sur les prises vont jusqu'au 14 septembre 2009 et les estimations de rejets de la pêche du pétoncle vont jusqu'au 30 juin 2009. Il est suggéré qu'on présente à l'avenir les données sur les débarquements mensuels et celles sur les rejets par trimestre de manière à observer les prises selon les saisons.

Présentation des chiffres américains définitifs sur les TAC et les prises de l'année de pêche 2008 et mise à jour au sujet des programmes et des prises pour l'année de pêche 2009

Les chiffres définitifs sur les quotas et les prises des États-Unis pour 2008 (du 1<sup>er</sup> mai 2008 au 30 avril 2009) sont présentés. Ils sont résumés dans le tableau suivant :

Stock	TAC des États-Unis (tm)	Prises (% du TAC)	Prises finales (tm)	Rejets (% des prises)
Morue de l'est du banc Georges	667	75 %	501	15 %
Aiglefin de l'est du banc Georges	8 050	20 %	1 649	4 %
Limande à queue jaune du banc Georges	1 868,7 *	82 %	1 531	28 %

\* réduit de 1 950 tm à 1 868,7 tm pour compenser la surpêche effectuée au cours de l'année de pêche 2007

Les chiffres définitifs sur les quotas et les prises des États-Unis pour 2009 (du 1<sup>er</sup> mai au 29 août 2009) sont présentés. Ils sont résumés dans le tableau suivant :

Stock	TAC des États-Unis (tm)	Prises (% du TAC)	Prises finales (tm)
Morue de l'est du banc Georges	527	41 %	213,5
Aiglefin de l'est du banc Georges	11 100	5 %	560,1
Limande à queue jaune du banc Georges	1 617	59 %	956,5

Il y a une brève discussion sur la comparaison des rejets par trimestre estimés par le programme d'observateurs et des estimations esquissées à partir des évaluations des stocks. À la différence de 2007, le programme d'observateurs a estimé en 2008 des rejets supérieurs aux évaluations pour la morue et la limande à queue jaune. Par contre, pour l'aiglefin, le programme d'observateurs a estimé des rejets inférieurs aux évaluations pour les deux exercices. Il est noté que la méthode de calcul des rejets par le programme d'observateurs sera modifiée l'an prochain, mais qu'il subsistera toujours entre les deux programmes une différence sur le plan de la méthodologie et des chiffres de rejets qui en résultent.

On a aussi tenté d'expliquer que les chiffres du rapport sur l'état des stocks (RES) du Comité d'évaluation des ressources transfrontalières (CERT) pour 2008 sont des chiffres préliminaires estimés par le programme d'observateurs et non des chiffres d'évaluation des stocks. Pour comparer les quotas aux prises finales, on convient de se limiter aux renseignements définitifs du programme d'observation dans le RES du TRAC.

## Examen des rapports sur l'état des stocks du Comité d'évaluation des ressources transfrontalières (CERT)

### Morue de l'est du banc Georges

Les renseignements présentés sont inscrits dans le Rapport du CERT 2009/01. On discute de l'opportunité d'obtenir de l'information additionnelle sur la mortalité naturelle (M), parce que les deux modèles soumis diffèrent sur la valeur de M pour les poissons de 6 ans et plus. Dans les années à venir, on aura de meilleures données sur M parce que la forte classe d'âge de 2003 aura atteint 6 ans et plus.

On a discuté du contenu des RES et un participant a suggéré qu'ils soient améliorés afin de tenir compte des situations spéciales en considération des besoins en information des gestionnaires (p. ex. changements de modèles, présentation de modèles multiples, etc.).

### Aiglefin de l'est du banc Georges

Les renseignements présentés sont inscrits dans le Rapport du CERT 2009/02. On discute du recrutement au niveau élevé de biomasse observé actuellement et il est mentionné qu'il pourrait être trop tard pour recueillir d'autres observations sur le recrutement associé à ce niveau de biomasse avant son déclin. Il semble que les poids selon l'âge de la forte classe d'âge de 2003 seront moyens. Pour les classes d'âge montantes, les poids selon l'âge s'améliorent.

### Limande à queue jaune du banc Georges

Les renseignements présentés sont inscrits dans le Rapport du CERT 2009/03. Les discussions portent sur les deux scénarios d'évaluation soumis dans le RES (« incluant » ou « excluant »). On relève l'écart entre les données d'évaluation présentées pour la morue de l'est du banc Georges et la limande à queue jaune. Dans le cas de la morue, des informations que nous ne comprenons pas rendent difficile la conciliation des deux évaluations; pour la limande, la meilleure information s'établit à mi-chemin des deux évaluations.

## Discussion sur une recommandation de TAC conjoint – Aiglefin de l'est du banc Georges

La délégation du Canada propose un total de prises de 29 600 tm (risque neutre que la valeur  $F$  de 2010 dépasse le  $F_{réf}$ ), parce que la valeur  $F$  est inférieure à la valeur  $F_{réf}$ , que la biomasse est importante et que le recrutement récent est fidèle à la moyenne. La délégation des États-Unis propose un total de prises conjointes de 25 900 tm (faible risque que la valeur  $F$  de 2010 dépasse la valeur  $F_{réf}$ ) pour réduire le risque au minimum et tenir compte des autres sources d'incertitude. Éventuellement, les parties conviennent que 29 600 tm est un total approprié, étant donné que les niveaux de prises attendus en 2009 seront inférieurs à ce qu'avait assumé le CERT et que le niveau de risque réel associé à un TAC de 29 600 tm est par conséquent inférieur à un risque neutre.

## Discussion sur une recommandation de TAC conjoint – Morue de l'est du banc Georges

La délégation du Canada propose un total de prises de 1 500 tm pour faire ce qui doit être fait pour la conservation du stock, tout en tenant compte de l'économie de la pêche et du potentiel de rejets. La délégation des États-Unis propose un TAC de 1 350 tm parce que la campagne dépend toujours d'une seule classe d'âge et qu'elle désire atteindre un risque neutre de déclin de la biomasse (à la lumière des deux modèles). Les parties finissent par s'entendre sur un TAC de 1 350 tm, soit une position de risque neutre, étant donné qu'aucune donnée ne permet de privilégier un des deux modèles d'évaluation.

## Discussion sur une recommandation de TAC conjoint – Limande à queue jaune du banc Georges

La délégation du Canada propose un total de 2 700 tm, dans un esprit de cohérence avec l'avis du CERT et la stratégie du COGST, ainsi que pour répondre aux critères de l'Entente. Quelqu'un fait observer que ce niveau est voisin d'un niveau de mortalité par pêche propice au rétablissement de 0,107. La délégation des États-Unis propose 1 500 tm parce que les pêcheurs de ce pays sont limités à ce TAC par la législation de leur pays et par la nécessité de reformuler le Fishery Management Plan (FMP) américain. Les Américains font observer que ce TAC partagé augmenterait de 19 % la quantité de limandes prises en 2010 par le Canada, qui ne pratiquait auparavant qu'une pêche à prises accessoires de cette espèce.

Les Canadiens sont d'avis qu'aucun motif ne justifie une réduction accrue des prises, puisque la biomasse est relativement élevée et que la valeur  $F$  est faible. Bien que le recrutement ait été inconstant, on observe des signes positifs, notamment une classe d'âge exceptionnelle suivie d'une classe d'âge moyenne. À l'opposé, les Américains sont d'avis que les stipulations de la *Magnuson-Stevens Fishery Conservation and Management Act* (MSA) et du FMP exigent que le stock soit rétabli d'ici à 2012, font écho aux données scientifiques les plus récentes et ne laissent aucune souplesse pour le moment (tant que la MSA ne sera pas modifiée).

La position finale des Canadiens, de 2 100 mt, est basée sur les raisons suivantes : la biomasse est à son niveau le plus élevé depuis 1973; la mortalité des poissons est à son plus bas, et inférieure à la valeur  $F_{réf}$ ; il n'y a virtuellement aucun risque de dépassement de la valeur  $F_{réf}$  à ce niveau de TAC); et un TAC à ce niveau favorisera un accroissement notable de la biomasse.

La délégation du Canada suggère qu'une forme de souplesse peut être obtenue en évitant de réviser tous les ans le calcul du  $F_{Rebuild}$ , ou en modifiant le FMP de manière à ce qu'il adopte un taux de probabilité de rétablissement inférieur aux 75 % appliqués à l'heure actuelle. Les délégués des États-Unis conviennent que ces idées sont logiques, mais qu'elles ne peuvent pas être adoptées compte tenu des restrictions posées par la MSA, le FMP et le processus du présent Conseil. La délégation du Canada s'avoue très frustrée par l'inflexibilité de la loi et des processus américains, et la délégation des États-Unis est sympathique à la frustration des Canadiens.

Étant donné que le COGST ne peut parvenir à un consensus sur un niveau approprié de prises conjointes pour la limande du banc Georges, ses membres conviennent de cette absence de consensus et décident de camper sur leurs positions respectives.

## Questions diverses

La délégation du Canada distribue une proposition écrite sur la façon dont le rôle du CERT pourrait être adapté au processus américain de gestion (plus précisément, ses relations avec le Science and Statistical Committee (SSC) des États-Unis et la formulation de recommandations sur les niveaux de prises). Il est convenu que cette proposition sera soumise à l'examen du Comité directeur du Canada et des États-Unis.

## Cadre de référence pour le CERT en 2010

Le COGST discute de l'ébauche de cadre de référence pour le CERT en 2010 et y suggère des modifications mineures.

## Réunion d'intersession du COGST

Une réunion d'intersession du COGST est proposée pour la fin de 2009 ou le début de 2010 afin de discuter des relations entre le CERT et le SSC. La délégation du Canada dépose un document qui élabore sur cette question.

## Calendrier de travail du COGST en 2010

On ne suggère aucune modification au calendrier de travail du COGST en 2010, qui s'inspirera du calendrier de travail de 2009.